



COOPERATION TCHAD-UNION EUROPEENNE



RÉPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION
RÉGION DU LOGON ORIENTAL
DÉPARTEMENT DE LA PENDE
SOUS – PREFECTURE DE DOBA RURAL
CANTON NANKESSE

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON NANKESSE
PERIODE : 2014 à 2017

Réalisé par le CCD le CRPDL et la population du canton

Avec l'appui technique des ONG :



Sous le financement de :



Edition APROFODEL JUILLET 2014

Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures

Tableau 1 : DONNEES PLUVIOMETRIQUES

Tableau 2 : Milieu humain

Tableau 3 : Associations et groupements du village

Tableau 4 : Situation sanitaire du canton

Tableau 5 : Situation éducative du canton

Tableau 6 : Infrastructures hydraulique

Tableau 7 : Différentes cultures, superficie et rendement

Tableau 8 : Nombre des espèces domestiques dans le canton.

LISTE DE FIGURES

Figure 1 : Situation pluviométriques

Figure 2 : situation des ménages

Figure 3 : Nombre d'habitants

Figure 4 : Distance des villages au chef lieu du canton

Figure 5 : Date de création des villages

Figure 6 : Infrastructures scolaires

Figure 7 : Personnel enseignant

Figure 8 : Taux de scolarisation des enfants

Figure 9 : Etat des forages

Figure 10 : Etat des puits

Figure 11 : Situation de l'élevage

Liste des Abréviations

A1 : Année une(1)

AG : Assemblée Générale

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AGV : Assemblée Générale Villageoise

APROFODEL : Association des Professionnels formateurs pour le

AVD: Association villageois pour le Développement Local

BAOBAB : Bureau d'Appui aux Organisations de Base, le BAOBAB

CCD : Comité Cantonal de Développement

CCIAMA : Chambre de Commerce de l'industrie Artisanale des Mines et de l'Agriculture

CDA : Comité Départemental d'Action

COOPI : Coopération Internationale

CPGRP : Comité Provisoire de Gestion des Ressources Pétrolières

CRPDL : Comité de Rédaction du Plan de Développement Local

DREH : Délégation Régional de l'Elevage et de l'Hydraulique

DREN : Délégation Régional de l'éducation National

DRS : Délégation Régionale de la Santé

DRJCS : Délégation Régionale de la Jeunesse-Culture et Sport

DRAS : Délégation Régionale de l'Action Sociale

DRI : Délégation Régionale des Infrastructures

DRA : Délégation Régionale de l'Aménagement

FSE : Fond Spécial de l'Environnement

FONAP : Fond National d'Appui à la Population

FED : Fonds Européen de Développement

INADES : Institut Africaine de Développement Economique et Social

PADL-GRN : programme d'Appui au Développement Local et à la Gestion des Ressources Naturelles

ONDR : Office National de Développement Rural

PNSA : Programme National de Sécurité Alimentaire

PDL : Plan de Développement Local

INTRODUCTION

Le Tchad s'est engagé dans un processus de la décentralisation et de la gouvernance locale à travers les collectivités territoriales décentralisées (région, département, commune et communauté rurale) et des découpages des unités administratives. Mais force est de constater que le processus de la mise en œuvre effective de la décentralisation avait pris un peu de retard surtout au niveau de la communauté rurale qui, est un regroupement des villages ou des ferriks. Pour remédier à ce retard, le plan de développement local apparaît en prélude comme un mécanisme nécessaire permettant d'assurer une bonne planification et l'échelle de planification locale qui convient le mieux est l'espace cantonal. A cet effet, à l'instar des autres cantons, la population du canton Nankessé a jugé nécessaire d'élaborer son plan de Développement Local(PDL) qui devait les orienter pour le développement de leur localité. A travers ce plan, la population dudit canton parvient à dégager les problèmes qui freinent le développement de leur localité de manière concertée et participative et les potentialités locales existantes qui peuvent être traduites en actions concrètes afin de parvenir à ses objectifs.

Ce document, faut il le rappeler, est un instrument qui, définit les grandes orientations de développement du canton Nankessé en évoquant les projets d'avenir et les potentialités en termes de ressources naturelles. Par ailleurs, ce PDL constitue un document de base pouvant servir de négociation dans le cadre de financement des actions par un bailleur mais aussi et surtout oriente le gouvernement dans sa politique de développement ainsi que les bonnes volontés sans oublier les ressortissants cadre à l'intérieur du pays et ceux de la diaspora. Son objectif primordial est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté de la population concernée. Il définit et oriente une vision claire, souhaitée et partagée, accroît la responsabilité, la participation et traduit les objectifs du canton en action concrète et faisabilité réaliste. En outre, ce plan améliorera l'accès de la population aux services de base et développe un environnement économique

favorable aux activités rurales et à la gestion rationnelle et équilibrée des ressources naturelles. A ce titre, l'objectif du canton Nankessé aux rangs des quels figure le bien être social par la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté sera un enjeu de taille. Tous les secteurs de développement ont fait l'objet de diagnostic à travers ce document. Rappelons enfin que ce plan de développement local a été élaboré avec le financement de PADL-GRN à travers le 10^e Fonds Européen de Développement et de l'appui technique de l'Association des Professionnels Formateurs Pour le Développement Local (APROFODEL) et de l'INADES FORMATION

CONTEXTE GENERAL D'ELABORATION DU PDL

L'objectif principal visé à travers l'élaboration du PDL est de doter le canton Nankessé d'un instrument de négociation des financements conformément aux principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance.

Son but est de définir une vision du développement cantonal à moyen et court terme sur la base d'un bilan diagnostic et des propositions de solutions et d'actions qui sont programmées de manière participative.

Les préoccupations auxquelles répond le PDL sont :

Objectif Général :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans le Canton Nankessé

Objectifs Spécifiques :

- Augmenter et diversifier la production végétale et animale pour l'amélioration des conditions de vie de la population du canton Nankessé dans les trois ans à venir ;
- Promouvoir le développement du canton à travers la réalisation d'initiatives socio-économiques ;
- Améliorer les conditions de vie des populations du canton par une gestion durable des RN ;
- Contribuer à la création de conditions favorables au développement socio éducatif, culturel et sanitaire du canton.

Les finalités assignées au PDL visent entre autres :

- Une planification et formulation de programmes de développement ;
- Une meilleure adaptation des programmes des investissements de l'Etat et des bailleurs de fonds aux réalités locales et aux aspirations des communautés de base ;
- La mise au pont d'instruments et d'outils aptes à aider le CCD, organe de gestion/suivi dans la prise des décisions ;
- Le renforcement du cadre de coordination et de concertation entre les différents acteurs du développement local.

Après les considérations méthodologiques, le présent document est divisé en deux grandes parties : une partie qui fait le point sur le bilan diagnostic et une seconde partie qui fait ressortir la planification proprement dite.

Méthodologie d'élaboration du PDL

La démarche méthodologique qui a été adoptée pour l'élaboration du Plan de Développement Local est répartie en trois (3) phases articulées autour de quatorze (14) étapes comme suit :

PHASE I : PREPARATION

Etape 1 : Prise de contact avec les autorités traditionnelles locales

Etape 2 : Campagne d'information

Etape 3 : Atelier cantonal d'information et de sensibilisation

Etape 4 : Mise en place de l'appui-conseil

Etape 5 : Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL

Etape 6 : Formation des animateurs locaux et membres du CCD (élus par la communauté au cours d'une AGC) sur le processus de diagnostic participatif

PHASE II : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF CANTONAL (DPC)

Etape 7 : Etude du milieu

Etape 8 : Préparation du Diagnostic Participatif du Canton (DPC)

Etape 9 : Atelier cantonal de diagnostic

Etape 10 : Formation des animateurs locaux et membres du CCD sur les techniques de planification locale

PHASE III : PLANIFICATION LOCALE

Etape 11 : Travaux en commissions thématiques

Etape 12 : Atelier cantonal de présentation des projets

Etape 13 : Rédaction de l'ébauche du PDL

Etape 14 : Atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL

Au cours de l'animation, l'équipe du projet a mis un accent particulier sur l'appropriation du PDL par la communauté cantonale.

De ce fait, la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL incombe en grande partie à la communauté car elle s'est engagée à rechercher le financement soit local ou d'un bailleurs afin d'exécuter les projets retenus.

Toutes ces étapes ont été conduites par les six (6) animateurs et le superviseur d'APROFODEL. Cependant, pendant la phase d'élaboration du PDL, ils sont appuyés par la coordination du projet

C'est sur la base de cette démarche que les résultats de la planification ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

NANKESSE

QUEST
CANTON
BERO



LEGENDE

- N = NORD
- S = SUD
- E = EST
- O = OUEST

- = FRONTIERE
- = chef lieu du canton

- = Village
- 🏠 = école en dure
- 🏠 = école en secko
- 🛣️ = route principal
- = piste

CANTON
MANGO
EST

- 🌊 = FLEUVE PENDE
- 🟦 = MARIGOT PERMANENT
- 🟦 = MARIGOT TEMPORAIRE
- = COUR D'EAU TEMPORAIRE

- + = EGLISE
- 🏰 = CHATEAU
- ⊕ = FORAGE
- ⌘ = FERRICK
- 🌳 = PLAINE

- 🏠 = GRENIER COMMUNAUTAIRE
- 🏠 = O.N.D.R.

- 🏠 = MAGASIN LOCAL UNION POUR LE S.U.P.T LOCAL

- + = Centre de sante non fonctionnel
- # = PONTS BUSES

SUD
CANTON DOBA

I. GENERALITES SUR LE CANTON

1.1. MILIEU PHYSIQUE

1-1-1 Localisation géographique

Situé à environ 5km du chef lieu de la région du Logone oriental, Nankessé est le chef lieu du canton, il est limité au Nord par le canton Nassian, au Sud par la ville de Doba, à l'Est par le canton Béboni et à l'Ouest par le canton Mongo. Sur le plan administratif, le canton appartient au département de la Pendé. Actuellement, le canton dispose 9 villages et 1 Ferrick.

1.1.2. Caractéristiques physiques

1.1.2.1. Relief

Le canton Nankessé est caractérisé par une coexistence localisée des plaines, des vallées et bas fonds qui reçoivent les eaux de ruissellement. Le canton est situé sur une pente qui va d'Ouest à l'Est pendant la saison pluvieuse. Cet aspect de pente constaté dans certains coins du canton s'explique par l'activité intense de ruissèlement pendant la crue. Les plaines sont le domaine de l'agriculture pluviale. Le canton est traversé par le fleuve Pendé et les cours d'eaux permanentes, ce potentiel n'est pas bien exploité par manque d'aménagement hydro agricole et les cultures maraichères.

1.1.2.2. Climat

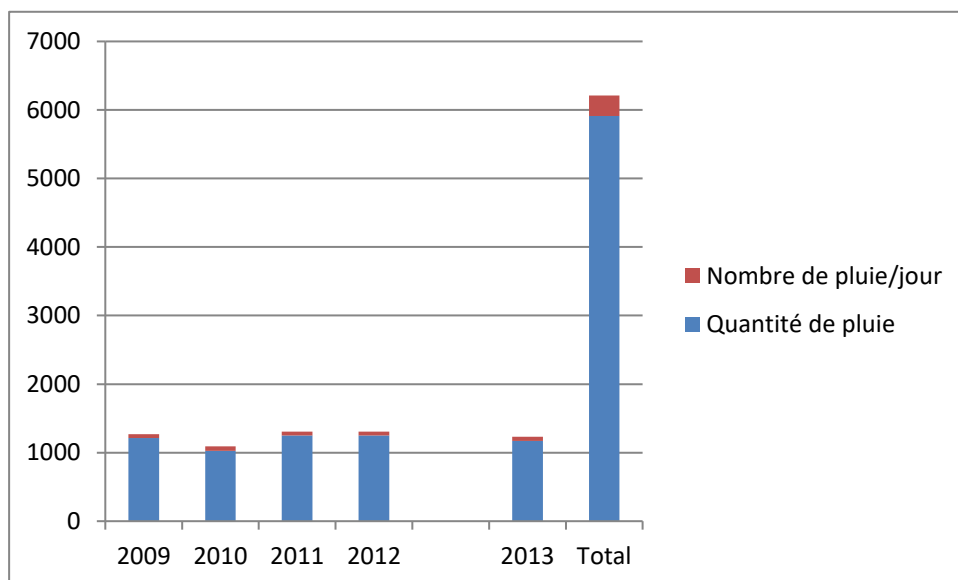
Le climat est de type tropical humide favorable aux activités agrosylvopastorales avec deux(2) saisons : Le Canton Nankessé est situé dans la zone climatique soudanienne de type tropical humide avec une saison des pluies de 5 à 6 mois (mai à octobre) et une saison sèche (novembre à mai), avec une période froide (décembre à février) et une période de chaleur (mars à mai).

La température moyenne annuelle varie entre 27°C environ avec un meilleur ensoleillement. La pluviométrie varie selon les années. Elle est en moyenne de 800mm de pluie en année de mauvaise pluviométrie et peut atteindre 1200mm et plus en année de bonne pluviométrie. Pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013 nous sommes à plus de 1250mm.

Tableau 1 : Données pluviométriques

Années	Quantité de pluie	Nombre de pluie/jour	Période de pluie	Mois de pluie maxi
2009	1211,4	57	Mai-Octobre	juin-Juillet-Aout-Sept
2010	1026,3	65	Avril-Octobre	juin-Juillet-Aout-Sept
2011	1250,8	58	Avril-Novembre	juin-Juillet-Aout-Sept
2012	1250,8	58	Avril-Octobre	juin-Juillet-Aout-Sept
2013	1170,7	63	Avril-Décembre	Aout-Sept-Octobre
Total	5910	301	-	-

Figure 1 : Relevé pluviométrique



1.1.2.3. Hydrographie

L'hydrographie du canton se repose sur les cours d'eaux, les potentialités économiques dépendent aussi de ces cours d'eau permanents et temporaires. Les

cours d'eau permanents résultent de la confluence des du fleuve qui est la Pendé qui. Les cours d'eau temporaires les plus importants sont : Bara, Mbara, Dileko.

L'existence du fleuve et cours d'eau offre des grandes potentialités de développement des cultures irriguées et de contre saison, source de revenus, quelques mares temporaires permettant la pratique de la pêche. Ces points d'eaux sont très poissonneux et permettant la pratique de l'agriculture périurbaine. La nappe phréatique se trouve à environ une profondeur de 6 à 8m. On dénombre 30 cours d'eaux, 254 puits ouverts traditionnels et un fleuve.

1.1.3. Les ressources naturelles

1.1.3.1. Sols

Les structures du sol sont diverses de l'Est-Sud .On rencontre des sols argileux, ferrallitiques, sableux et argilo limoneux partageant des couleurs grises et noires et un peu rouge.

Ces sols présentent une structure riche pour l'agriculture mais qui s'appauvrissent progressivement ces dernières années sous l'effet des cultures extensives, du non respect de la jachère, de l'érosion éolienne et hydrique, de l'utilisation abusive des engrais chimiques pour la culture du coton, des feux de brousse et du surpâturage, etc. L'agriculture extensive menace la partie Nord-est du canton. Une mesure préventive de lutte contre ce phénomène s'avère nécessaire. L'intervention de l'ONDR et les ONG dans la formation sur les différentes techniques de restauration des sols a permis à la population de conserver la couche superficielle exploitée actuellement. La partie Est du canton, vers le village Gouri et Bekabrite, les sols sont fertiles mais il faut absolument des mesures de prévention, c'est-à-dire l'utilisation de la matière organique est nécessaire.

1.1.3.2. Végétation et Flore

Autre fois, la végétation du canton Nankessé était autre fois dense et renfermant une diversité d'espèce végétales. C'est la savane arborée composée d'arbres atteignant 8 à 10m de hauteur et facilement pénétrable. Mais au fil de temps, le couvert végétal s'est dégradé suite à l'action humaine (la culture itinérante sur brulis, la coupe abusive de bois de chauffe, l'utilisation abusive des intrants dans la culture du coton, le surpâturage, etc.) et aussi le phénomène naturel, les vents violents, la sécheresse, etc. ont contribué à la dégradation du sol dans le canton.

C'est ainsi qu'on assiste aujourd'hui à la disparition de certaines espèces végétales.

Nous notons la dominance de quelques espèces ligneuses telles que , *Combretum velitum* *Daniella oliveri* (bita), *Terminalia macroptera* (ro), *Isobertinia doka*, *Acacia macrostachya* (ngarr), *Detarium* (kudu), *Combretum sp*, *Anageissus leicarpus* (mbage), *Butyrospermum parkii* (karité), *Borassus aethiopium* (ronier), *Gmelina arborea*, *Yphaene thebaika* (palmier doum), *Kaya senegalensis* (cailcedra), *Parkia biglobosa* (néré), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Ziziphus mauritiana* (ngokoro kungokoro), *Ceiba pentandra* (Kapokier).

- ✓ Toutes ces espèces sont le plus utile et les plus rependue. Mais on remarque aussi que quelques espèces les plus utiles disparaissent tels que *Parkia biglobosa* (Néré) ; *Butyrospermum parkii*: karité; etc. car il n'existe pas les actions de reboisement ni de protection.

➤ **végétation exotique**

Les plantations artificielles se limitent aux espèces exotiques plantées par chaque famille comme arbres d'ombrages. Les espèces les plus utilisées sont :

- ✓ *Manguifera indica* : manguier
- ✓ *Borassus aethiopum* : rônier
- ✓ *Citrus lemon* : citronnier ;
- ✓ *Psidium guajava* : goyavier ;
- ✓ *Anacardium occidentale*, etc.

➤ **végétation herbacée**

Elle est composée des *Andropogon gayanus*, *Indigofera Stenophylla*, *Pennisetum pedicelatum* , *Rotboellia exaltata*, « yar », « kindri » « pelle » et *Penissetum sp*, etc. Elles sont principalement utilisées pour l'alimentation du bétail, utilisées en médecine traditionnelles et d'autres dans le domaine culinaire, dans la construction (tresse de secko, toiture des cases, etc.) et aussi permet à la fabrication du compost qui sert à la matière organique. On rencontre beaucoup plus ces espèces vers le Nord-Ouest du village Bekabrite , vers le village Mboh-Nankessé et un peu vers Nderdjigui. Le passage régulier des animaux, les feux de brousse, etc. sont la cause de la disparition de la végétation, néanmoins, la sensibilisation et la pression des chefs traditionnel sur la protection de l'environnement constitue un atout pour le canton.

La végétation dans le canton est dotée d'une grande importance car elle constitue la source nourricière animale et humaine, cette dernière est menacée par les activités humaines, les feux de brousse, le surpâturage, il est important de faire les actions de reboisement pour éviter la dégradation, etc.

1.1.3.3. Faune

Le canton renferme d'une faune très diversifié et riche avec une présence animale importante composée de plusieurs espèces surtout en allant vers le village Mboh Nankessé, et vers le Nord de Békabrite, entre temps, il y avait les girafes, l'abondance des gazelles, les singes, les gorilles, etc. Actuellement, ces espèces sont rares car la chasse est la cause de la disparition de la faune sauvage, mais le contrôle et la décision du Gouverneur sur la protection de l'environnement, quelque savane constitueront le refuge des espèces animales dans le canton. A l'heure actuelle, on rencontre quelques rares *Hippotragus equinus* (antilope).

Gazella dorcas (gazelles), des singes, les lapins, *Numida melegris* (pintades), les reptiles, etc. les perdrix, les reptiles, etc.

La faune dans le canton n'est pas en parfaite sécurité du fait que la chasse clandestine s'opère constamment par quelques récalcitrants, la sensibilisation, la protection seront les meilleurs moyens de lutter contre ce danger.

1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables

Le canton a des ressources qui constituent une richesse particulière pour le canton, le gravier, le sable, occupe la grande partie de la population surtout en saison sèche au moment d'où les activités ne sont pas intenses et ce quant on constate que le fleuve a diminué un peu. Sauf que ces ressources sont mal exploitées car la population du canton n'a pas un comité de gestion qui pourra aider la population tout entière. On note également l'argile qui constitue une ressource non négligeable, elle permet à la fabrication des jarres traditionnelles et tant d'autres objets d'arts.

1.2 MILIEU HUMAIN

1.2.1. Historique du canton

Nankessé était hors canton et créée avant l'arrivée des colons en 1900, les actuels cantons Nassian et Sama étaient une suite logique de Nankessé, la population se déplace de temps en temps à la recherche des terres fertiles. Nankessé est peuplé de 4 différentes ethnies, les Kodeh et Béyo qui venaient de l'Ouest, ensuite, les Makad qui étaient venues de Gama.

Au Nord encore, ce sont les Bemakades, venant de Gaman et occupent la chefferie dans le Canton Nankessé. Le but du déplacement de cette population est la recherche des terres fertiles pour l'agriculture, la chasse et la pêche.

A l'Est-ce sont les Bekodemanes qui sont venus vers Mango principalement à Gairote. La population de Nassian était les oncles maternels des habitants de Nankessé. Mr Ngartoudji Altoroum qui était à la tête de Nankessé est mort en 1952, c'est ainsi qu'en 1980 l'actuel chef assure l'intérim avec les villages ci après : Bekabrite, Dodjigui, Gourri. C'est le 22/01/ 2009 que Mr Dorngar Nadjiorbé est nommé chef de Canton de Nankessé, actuellement le canton compte aujourd'hui 9 villages et 1 ferrick. Nankessé signifie une terre rouge.

1.2.2. Caractéristiques démographiques

La population du canton Nankessé est estimée à 7774 habitants avec un taux de croissance important, selon les informations des membres du CCD, la superficie du Canton serait estimée à 875km², ce qui ne nous permet pas de trouver la densité exacte. Cette population est constituée majoritairement des Mongo qui sont les dominants, on peut trouver quelques Ngambayes et les peuls qui résident aussi dans le canton.

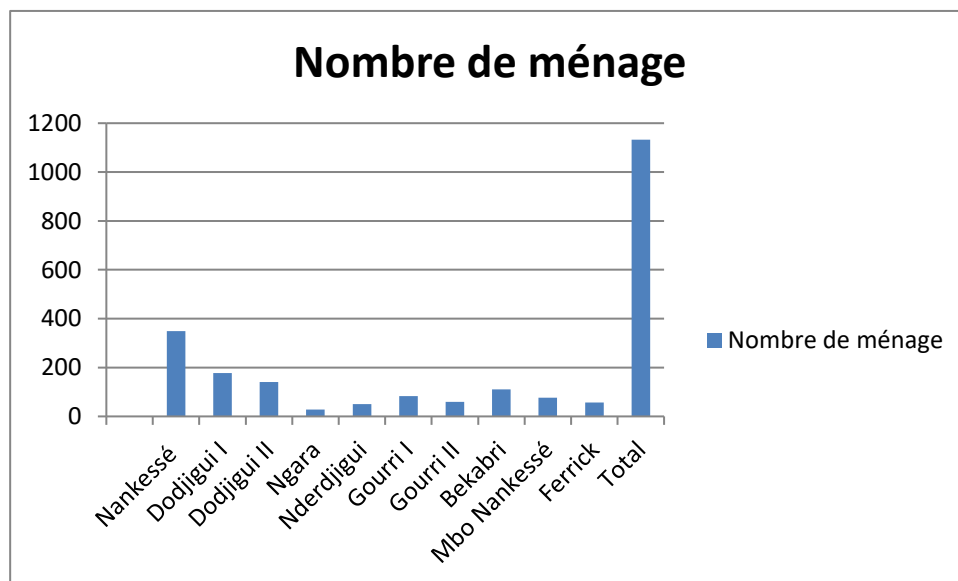
Tableau 2 : Nombre d'habitants par village

Nom du village	Nombre de ménage	Nombre d'habitants	Distance du chef lieu de canton (km)	Date de création du village
Nankessé	349	2058	00	1900
Dodjigui I	178	917	2	1936
Dodjigui II	141	846	2,5	1936

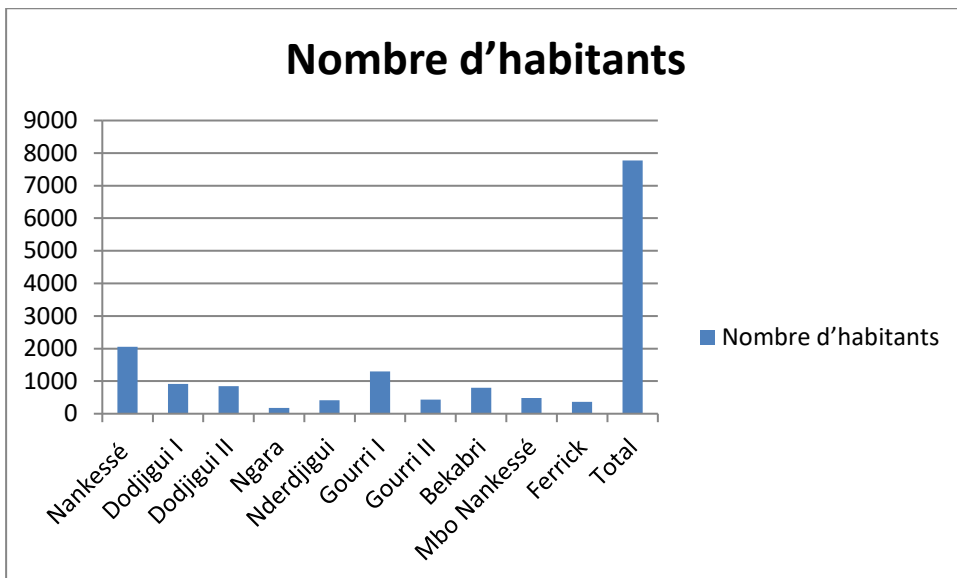
Ngara	28	182	3	2013
Nderdjigui	50	410	8	1995
Gourri I	83	1296	7	1980
Gourri II	59	432	7,5	1980
Bekabri	110	795	11	1980
Mbo Nankessé	77	478	17	2005
Ferrick	57	360	2	2009
Total	1132	7774	-	-

Source : Résultat DP

Figure 2: Nombre de ménage

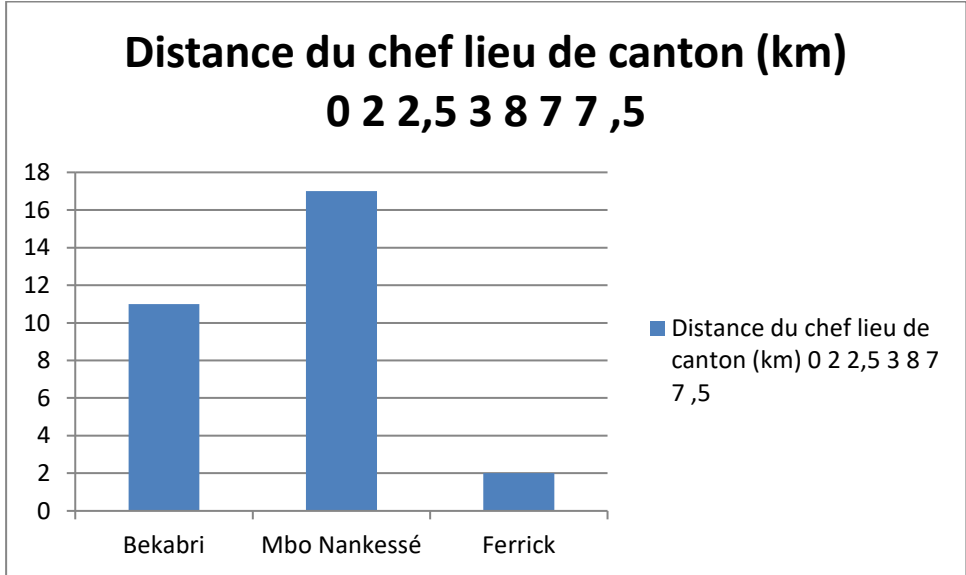


La figure si dessus nous montre que le village Nankessé est le plus dominant par les ménages tandis que le village Ngara est le dernier des autres villages par le nombre des ménages.



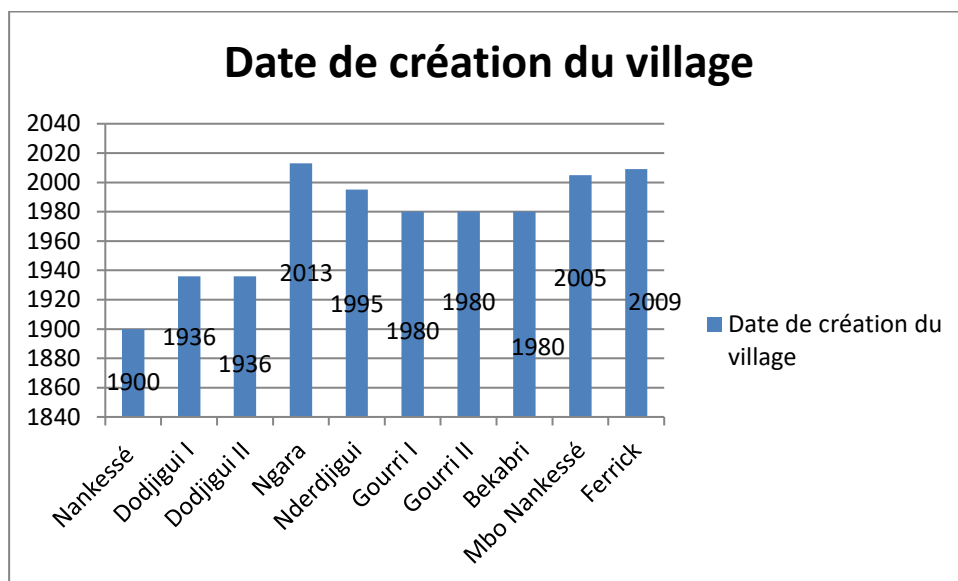
La seconde figure présente le nombre de la population du canton, ici le village Nankesse est le plus peuplé, tandis que le village Ngara est le moins peuplé.

Figure 3 : Distance des villages



La troisième figure ici présente la distance des villages du canton par rapport au chef lieu du canton, on remarque que le village Mboh-Nankessé est le plus éloigné que d'autres, après c'est le village Békabrite tandis que le Ferrick est le plus rapproché du chef lieu cantonal.

Figure 4 : date de création des villages



La 3^{ème} figure ici oriente que le village Nankessé est le plus ancien que les autres tandis que le village Ngara est le plus récent.

1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

L'organisation sociopolitique et culturelle au niveau du canton Nankessé repose sur le chef de Canton, le chef de terre, chef d'initiation, le chef de village et les chefs de tribus.

La chefferie traditionnelle a pour attributions :

- Gestion du patrimoine ;
- Droit coutumier ;
- Collecte de l'impôt ;
- Prévention et règlement des conflits.

La chefferie dans le canton est beaucoup plus par les successions, ce lorsque le chef de village, chef de terre, chef d'initiation ou le chef de canton est très fatigué ou meurt que son fils ou son petit frère le succède par la décision de la famille. Le problème foncier est l'affaire des chefs de terre, le règlement des conflits est l'affaire des chefs de villages mais quant ils sont dépassés, ils transfert chez le chef de canton. Mais quant c'est un problème d'ordre coutumier, c'est les chefs d'initiation.

L'homme est le chef de ménage et c'est lui le responsable de toutes les décisions familiales, après c'est la femme, la femme joue un rôle non négligeable dans les

activités économique et surtout dans les mécanismes de survie des ménages. Elle pratique des activités génératrices de revenus (petit commerce, transformation des produits locaux de manière individuelle ou dans les associations et groupements souvent informels, ce qui leur permet d'avoir de petits revenus supplémentaires de l'activité agricole sur laquelle les hommes exercent souvent une main mise et gèrent de manière unilatérale.

Socialement, le rôle de la femme est quasi réduit à la procréation et des mécanismes sont mis en place et entretenus par les hommes pour enfermer les femmes dans ce rôle : faible taux de scolarisation des filles, faible taux d'implication des femmes dans les prise de décision lors de la réunion, etc.

1.2.4. Organisations modernes

A la tête de l'administration, se trouve le gouverneur qui est chargé de coordonner toutes les activités dans la région, il représente le président de la république, dans le canton Nankessé, le chef de canton est chargé de régler les conflits inter-villageois, il est le président d'honneur de toutes les structures de développement du canton. Les organisations modernes qui œuvrent dans le canton sont entres autres les groupements, les associations qui sont pour le développement de leur canton. On compte 28 groupements répartis dans les différents villages et 21 associations dans le quel existe également les organisations féminines. A cela, s'ajoutes les structures de développement qu'APROFODEL avait appuyé à mettre sur place, il s'agit des Associations Villageoise pour le Développement (AVD) et le Comité Cantonal de Développement (CCD), c'était dans le cadre de l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL).

TABLEAU 4 : LES ASSOCIATIONS ET GROUPEMENT DU CANTON.

Type	nombre	observations
Associations	12	Elles sont reconnues au niveau national
GIE/Groupement mixte	36	Elles sont reconnues officiellement
GIE/Groupement féminin	05	Elles sont reconnues officiellement
AVD	10	Elles sont sous couvert du CCD
CCD	01	Est reconnu officiellement.

Total	64	Organisations
--------------	-----------	----------------------

1.2.5. Les intervenants

Plusieurs services interviennent pour le développement du canton Nankessé, on peut citer entre autres l'Etat, ONG et les associations qui œuvrent dans les domaines de l'éducation, la santé, l'agriculture, l'élevage, etc.

Soucieux du développement de leur canton, la grande partie de la population du canton Nankessé s'organisent en associations ayant pour but essentiel la lutte contre la pauvreté. Cette population est prête et apte à recevoir les différents intervenants qui peuvent les appuyer pour le développement de leur canton. Les organisations étatiques et les ONG de développement qui interviennent actuellement dans le canton sont entre autres :

- Les ONG telles qu'APROFODEL, BELACD, World-vision, AFDI/ATTADER, etc. animant le programme de développement et le bien être de la population dans le canton.
- AFRICAR qui intervient dans la sensibilisation pour l'octroi des microcrédits.

Les programmes de développement qui agissent dans le canton sont :

- ✓ APROFODEL (Association des Professionnels Formateurs pour le Développement Local) qui appui la population dans l'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) en mettant sur pieds les instances locales (Association Villageoises pour le Développement(AVD) et le Comité Cantonal de Développement (CCD) du canton ;
- ✓ CPGRP (comité provisoire de gestion des revenus pétroliers) qui appuie les producteurs avec les crédits agricoles ;
- ✓ World-vision intervient dans plusieurs domaines surtout le bien être de la population (l'éducation, la santé, l'agriculture, etc.)

- **Soutien et accompagnement du développement**

Dans le canton Nankessé, il existe de part et d'autres l'administration et les services techniques déconcentrés de l'Etat, la défense et sécurité, projets et programmes de développement et les secteurs sociaux qui tous une vision pour le bien être de la population.

▪ Administration et services techniques déconcentrés de l'Etat

A la tête de l'administration locale, se trouve le gouverneur de la région qui est chargé à ce titre de coordonner le développement de cette entité. On peut citer entre autres les services techniques de l'Etat présents, ce sont ceux de :

- la santé ;
- l'éducation ;
- l'Environnement ;
- l'agriculture représentée par l'ONDR ; PNSA, etc.

Le service de l'élevage basé à Doba intervient dans le canton quant le besoin se fait sentir et beaucoup plus au moment des campagnes de vaccination.

▪ Défense et sécurité

La mesure de défense et de la sécurité existant dans le canton est l'intervention des gardes corps du chef appelé communément les goumiers. En cas de force majeure, la brigade de Doba qui intervient. Elle assure la protection des citoyens de la localité. Il faut noter que les agents de sécurité du chef font également un bon travail sauf qu'ils sont manqués de moyen d'intervention rapide.

1.2.6. Les infrastructures

▪ La santé

Dans le canton Nankessé, la population se soigne à l'hôpital de référence de Doba et au centre de santé ACT de Doba. Il ya un centre de santé qui est construit par l'effort propre de la population, mais qui jusque là, demeure inopérant à cause de manque d'approvisionnement.

Tableau : situation sanitaire du canton Nankesse

localité	Nombre d'infrastructure	Nombre de salle	Personnel qualifié	Personnel non qualifié
Dodjigui	2	4	00	00

On note que dans certains villages du canton, il existe des auxiliaires qui exercent de manière informelles dans le canton, prenons à l'exemple du village Gouri II, une femme qui est membre du CCD, apporte les premiers soins à la population du village et même les villages voisins viennent chez elle.

L'accès aux soins demeure assez difficile pour certains villages du canton compte tenu de leur éloignement par rapport aux centres hospitaliers de Doba, à l'exemple Mboh-Nankessé et Békabrite.

1-2-6-2 L'éducation

Le secteur éducatif est marqué par la présence de 05 écoles primaires avec un effectif total de 1566 élèves dont 890 garçons et 676 filles. Un(1) collège d'enseignement général avec un effectif de 226 élèves. Pour ce qui concerne l'alphabétisation des adultes, il existe des antennes d'alphabétisations qui sont fonctionnels dans certains villages et avec l'appui de la World vision et d'autres intervenants dans le canton.

Les difficultés que le domaine éducatif rencontre dans le canton Nankessé sont entre autres :

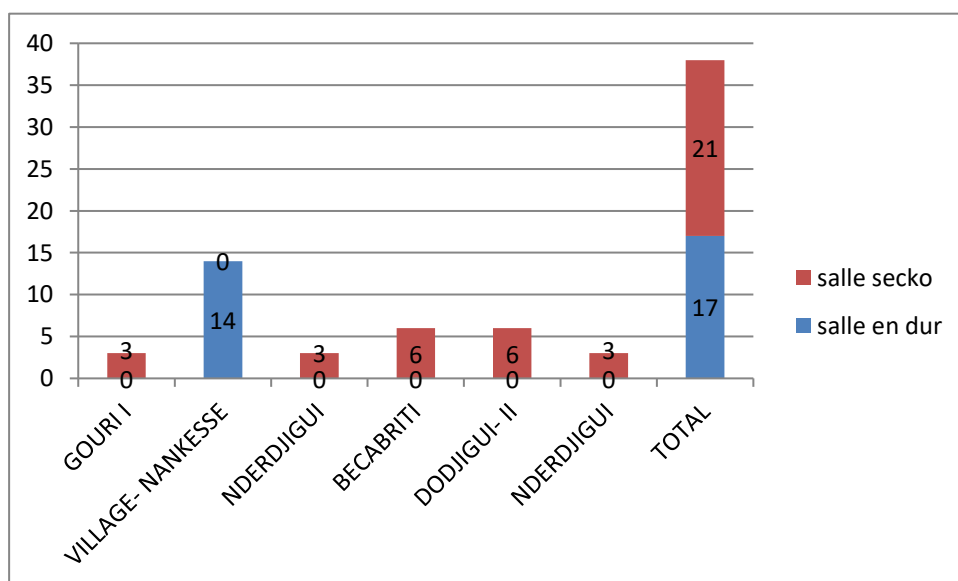
- ✓ l'insuffisance des locaux d'accueil ;
- ✓ le manque des matériels didactiques ;
- ✓ le manque des équipements scolaires ;
- ✓ l'insuffisance des enseignants qualifiés ;
- ✓ l'insuffisance de la documentation ;
- ✓ la scolarisation des filles est faible, etc.

Tableau 4 : Situation éducative du canton

localité	Salle en dur	Salle en secko	qualifié	Non qualifié	Garçons	Filles	Date de création
GOURI I	03	03	01	05	140	113	écoles, une officielle créée en 1985 et officialisée en 1989
VILLAGE-NANKESSE	14	0	05	07	313	194	Une école officielle, créée en 1962 (cycle complet)

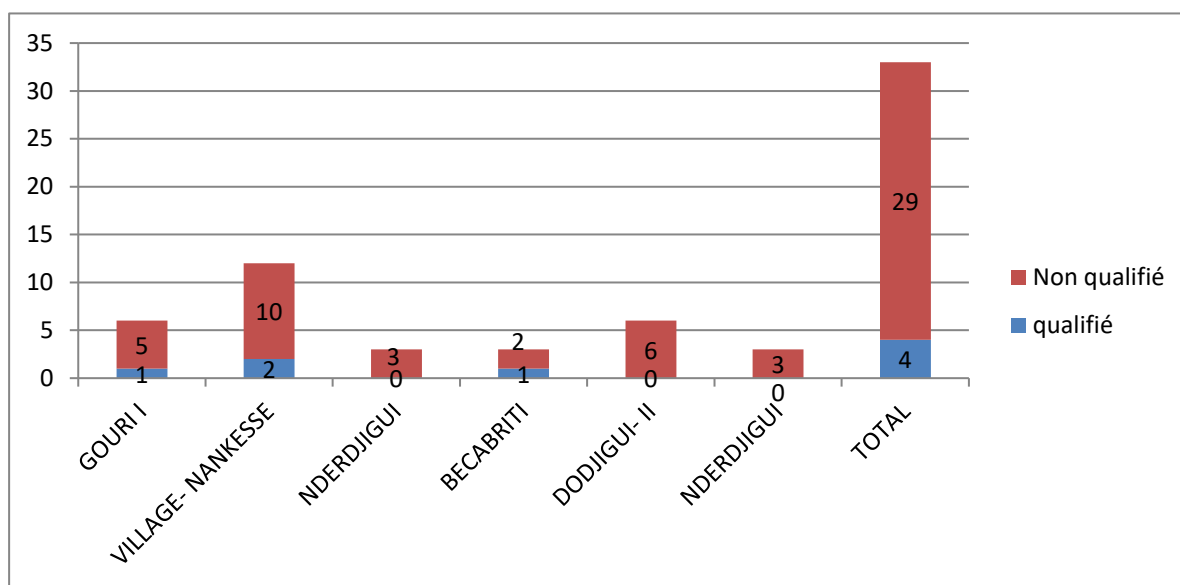
NDERDJIGUI	0	03	0	3	45	40	école communautaire créée en 1998 (cycle complet)
BECABRITI	0	06	1	2	96	73	école officielle créée en 1979 (cycle complet)
DODJIGUI- II	0	06	0	6	155	143	école communautaire créée en 2004 (cycle complet)
NDERDJIGUI	0	03	0	3	45	40	école communautaire créée en 1998 (cycle complet)
TOTAL	17	21	05	26	890	676	-

Figure 5 : Infrastructure scolaires



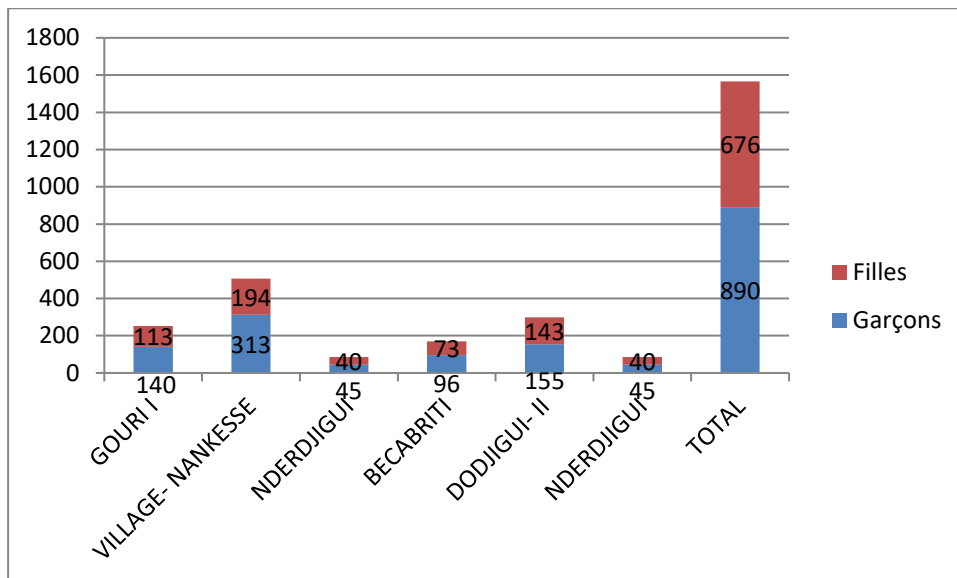
La première figure qui présente la situation des salles de classe ici nous fait savoir que le nombre des salles en séckos qui est représenté en couleur marron est plus que les salles en dures qui sont représentés en couleur bleu.

Figure 6 : Personnel enseignant



La seconde figure présente la situation des enseignants dans le canton, la couleur marron explique le nombre des enseignants non qualifié tandis que la couleur bleu définit le nombre des enseignants qualifié, on remarque un faible taux des enseignants qualifiés dans le canton.

Figure 7 : Taux de scolarisation des enfants.



La dernière figure présente le taux de la scolarisation des enfants dans le canton, la couleur marron présente le taux de la scolarisation des filles et la couleur bleu le taux des garçons. On remarque ici que dans le canton, il faut noter que le taux de la scolarisation des filles n'est pas faible.

L'insuffisance des locaux d'accueil ainsi que le manque des enseignants qualifiés font que la qualité de l'enseignement n'est pas appréciable.

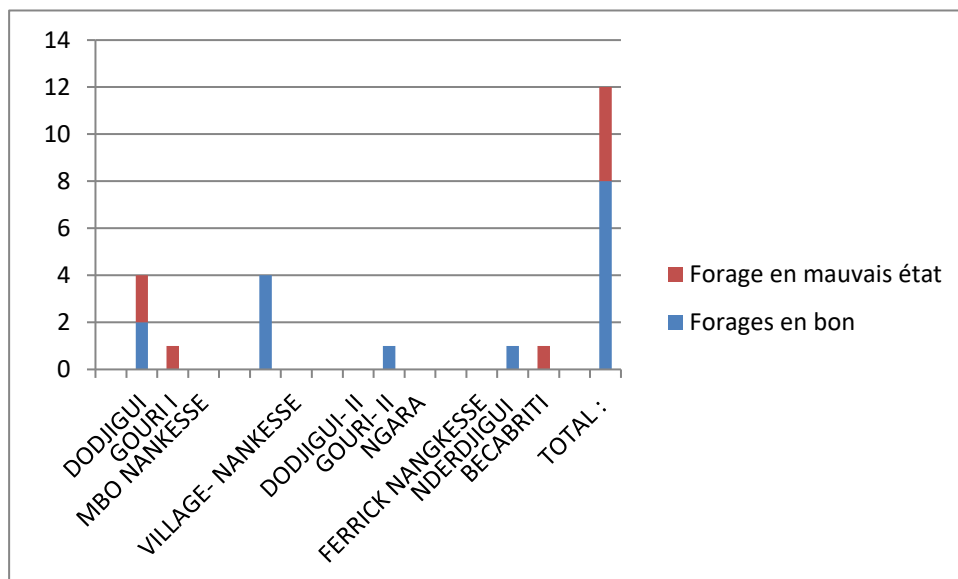
1-2-6-3 Accès à l'eau potable

En ce qui concerne l'eau potable, le village Nankessé à un château qui appartient à un fils du canton, ce château alimente une bonne partie de la population tout au tour du village Nankessé, on dénombre 12 forages réalisés par l'Union Européenne et la communauté dont 08 fonctionnent normalement et 04 en panne. La répartition de ces forages n'est pas homogène. Le problème actuel des forages est dû à la mauvaise gestion et le manque d'entretien. Ce qui pousse a grande partie de la population à consommer l'eau du puits, c'est ce qui entraîne le plus souvent les maladies d'origine hydrique.

Tableau 5 : Infrastructures hydrauliques

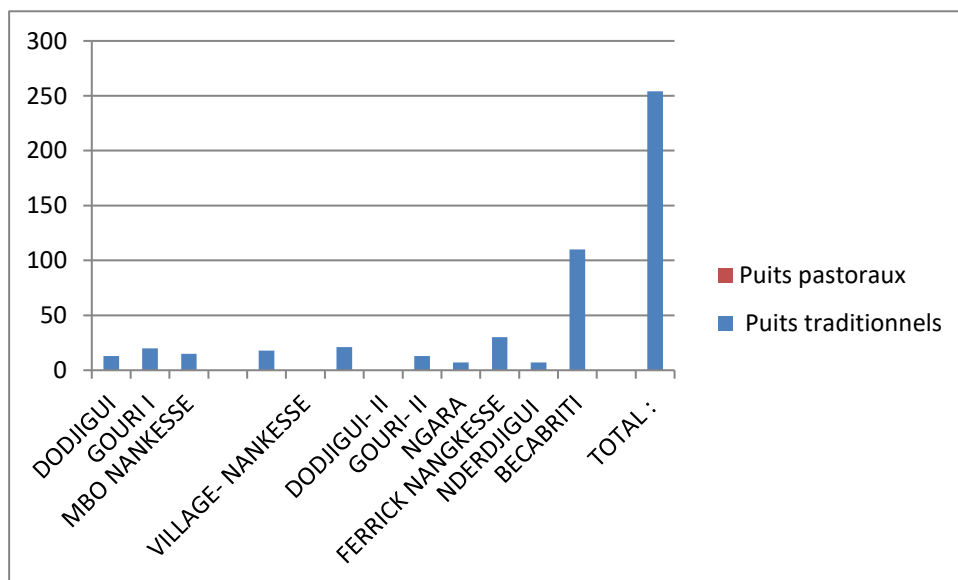
Localité	Forages en bon état	Forage en mauvais état	Puits traditionnels	Puits pastoraux
DODJIGUI	02	02	13	00
GOURI I	00	01	20	00
MBO NANKESSE	00	00	15	00
VILLAGE- NANKESSE	04	00	18	00
DODJIGUI- II	00	00	21	00
GOURI- II	01	00	13	00
NGARA	0	0	7	0
FERRICK NANGKESSE	0	0	30	0
NDERDJIGUI	1	0	7	0
BECABRITI	0	1	110	0
TOTAL : 10	8	4	254	0

Forage 8 : Situation des forages



La première figure ici explique la situation de l'eau potable dans le canton, la couleur marron représente le taux des forages en panne tandis que la couleur bleu les forages en bon état.

Figure 9 : Situation des puits



La seconde figure présente les puits traditionnels et puits pastoraux dans le canton, mais dans cette figure, il n'y a aucun puits pastoral, car il est représenté par la couleur marron tandis que la couleur bleu représente les puits ouverts.

Le tableau illustre que dans tout le canton, il n'y a que les puits traditionnels qui constituent la source de la population car les forages ne couvrent pas tous les villages et avec des pannes non réparés, il faut nécessairement une formation en techniques de dépannage et d'entretien des forages pour la population, car la consommation d'eau des puits est source de maladie hydrique.

I-3 ACTIVITES ECONOMIQUES

D'une manière synthétique, les activités de la population se résument sur l'agriculture, l'élevage, le commerce, la pêche, la chasse, la cueillette, artisanat, transport, etc.

1-3-1 Agriculture

Le canton renferme d'énormes potentialités favorisant ce domaine. L'agriculture est la première activité de la population, 99% de la population la pratique, elle pratique l'agriculture itinérante, c'est-à-dire, elle se déplace de chaque année à la recherche des terres fertiles. Il existe deux(2) types de cultures qui sont entre autres la culture vivrière et la culture de rente:

Les cultures vivrières sont entre autres le sorgho (*Sorghum vulgare*), le mil (*Panicum milaceum*), l'arachide (*Arachis hypogea*), le sésame (*Sesamum indicum*), le maïs (*Zea mays*), le riz (*Oriza sativa*), le manioc (*Manihot esculenta*), la patate (*Ipomea patatas*), le coton (la culture maraichère, etc).

les cultures commerciales ou culture de rente coton (*Gossipium barbadens*), sésame(*Sesamum indicum*) et arachide (*Arachis hypogea*).

Nous pouvons dire que le sésame et l'arachide sont polyvalents.

Le système cultural pratiqué par ces populations « culture mono spécifique, sans pratique de jachère » avec des outils archaïques (houe, daba, hache, etc.) Tout cela engendre un état d'appauvrissement généralisé des sols d'où la baisse des rendements observés.

Un appui à l'agriculture pluviale est assuré par certaines institutions telles qu'ONDR, ATTADER/AFDI, PNSA, etc.

On signale aussi la pratique de la culture maraichère au bord du fleuve qui intervient d'une manière efficace dans la sécurité alimentaire du Canton.

Les produits de ces récoltes sont utilisés pour la consommation et une partie vendue sur les marchés locaux et environnants en vue de se procurer du sel, sucre, habit, etc. Tandis que la culture du coton est uniquement destinée à la commercialisation.

Le Coro des produits se vend à bas prix au moment de la récolte, ce qui oblige la population à amener une grande partie de leurs produits au marché afin d'avoir une somme importante pour satisfaire leur besoin. Cela amène certaines personnes à vendre tout leurs produits et se heurtent à des difficultés pendant la période de soudure. En ce qui concerne l'arboriculture fruitière, elle se limite à quelques espèces avec une prédominance des manguiers, quelques pieds de goyaviers, citronniers et orangers qui sont tout au tour des maisons et les citronniers constituent les haie-vives. Les espèces fruitières sont très peu diversifiées, la consommation de ces fruits est négligeable car beaucoup plus c'est pour la vente. La population de Nankessé satisfait son besoin par les produits de la cueillette tels que : Karité, Néré et Tamarinier pour ne citer que ceux là.

Tableau 6 : Les différentes cultures, la superficie et le rendement par ha de 2013

N°	Villages	Types de cultures	Superficie par ha	Rendement par sac de 100kg	Prix par sac de 100kg	Ristourne coton en FCFA
01	Nagara	Céréales	199	08 à 12	12000 à 26000	
02	Beboura I	Céréales	1180	12-14	10000-25000	
		arachides	590	10-15	17 000-45000	
		Sésames	04	2-3	30000-70000	
		Coton	30	-	-	35 340
03	Bekabrite	Céréales	546	10-12		
		arachides	124	12-14		
		Sésames	17	1-2		
		Coton	45	-	-	96 500

04	Dodjigui I	Céréales	5198	10-12	14000-28000	
		arachides	4000	10-14	16000-44000	
		Sésames	02	2-3	35000-65000	
05	Nankesse	Céréales	1095	8-10	15000-30000	
		arachides	387	12-14	15000-40000	
		Sésames	07	1-2	36000-75000	
		Coton	87	-		-
06	Nderdjigui	Céréales	150	8-9	12000-25000	
		arachides	50	10-12	16000-46000	
		Sésames	07	1-2	35000-75000	
		Coton	55	-	-	26400
07	Gouri II	Céréales	58	6-10	12 000-28000	
		arachides	237	8-12	16 000-48 000	
		Sésames	09	2-3	35000-75000	00
08	Dodjigui II	Céréales	123	10-12	12000-28000	
		arachides	30	14-15	15000-44000	

		Sésames	09	1-2	35000-75000	
		coton	29	-	-	127 000
09	Mbo-Nankessé	Céréales	90	09 10	10 000-25000	
		arachides	58	12-14	16000-44000	
		Sésames	55	2-3	36000-75000	
		Coton	32	-	-	89 000
	Total		14 503			374 240

Le tableau ici présente les cultures les plus pratiquées dans le canton avec leur superficie et le rendement par hectare, grâce aux questionnaires villageois, nous avons eu à connaître le prix par 100kg et pour un hectare de céréales, combien de sacs peut-on obtenir ? Selon les réponses, les résultats ne sont pas identiques, ils se varient et même le prix varie sur les marchés. En ce qui concerne le rendement du coton, il existe plusieurs difficultés qui contribuent négativement à sa production à savoir le faible encadrement des producteurs, traitement phytosanitaire peu respectés, engrais minérale peu adaptés et sous dosage, le retard dans le payement et la vente, tout cela contribuent à sa régression, d'après les informations auprès des Association Villageoises(AV), on peu avoir pour une bonne parcelle et si les conditions de production sont respectées, on peu avoir 1 à 2t/ha et se vend à 245kg à l'ha. Dans certains villages, les Associations Villageoises (AV) ont des ristournes dans leur caisse, pour l'année 2013, d'après les informations reçus, le canton a une ristourne de **374 240 F**. Le ferrick n'est pas pris en compte par ce qu'ils ne pratiquent que l'agriculture de prestige et les superficies ne sont pas exprimées.

L'agriculture est la première activité économique du canton Nankessé. Les problèmes majeurs qui se posent sont la mauvaise gestion des produits vivriers, manque de formation sur les techniques de production, manque de formation sur la conservation, la transformation et même la commercialisation de ces produits. Ce qui entraine une baisse de revenus

1.3.2. Élevage

Après l'agriculture, l'élevage occupe le second rang des activités économique du canton. Elle intervient efficacement dans l'alimentation et la commercialisation en vue de se procurer des revenus financiers.

Le mode d'élevage est extensif, semi-extensif et intensif. Le cheptel est marqué au niveau du canton par une prédominance des petits ruminant, des bovins et les volailles.

L'élevage est l'une des activités économiques de la population du Canton mais ce secteur connaît cependant plusieurs problèmes qui influent très négativement sur la productivité animale.

Il s'agit principalement de la prédominance de nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins : péripneumonie, fièvre aphteuse, charbon bactérien, charbon symptomatique, pasteurellose, Trypanosome (mouche tsé- tsé), tuberculose bovine, dermatophylose, parasitoses etc.... Pour les petits ruminants, il s'agit des maladies de la peste caprine, de la fièvre aphteuse, du charbon bactérien (etc.) et chez les volailles la maladie de new Castle.

Source : Secteur d'élevage de Doba.

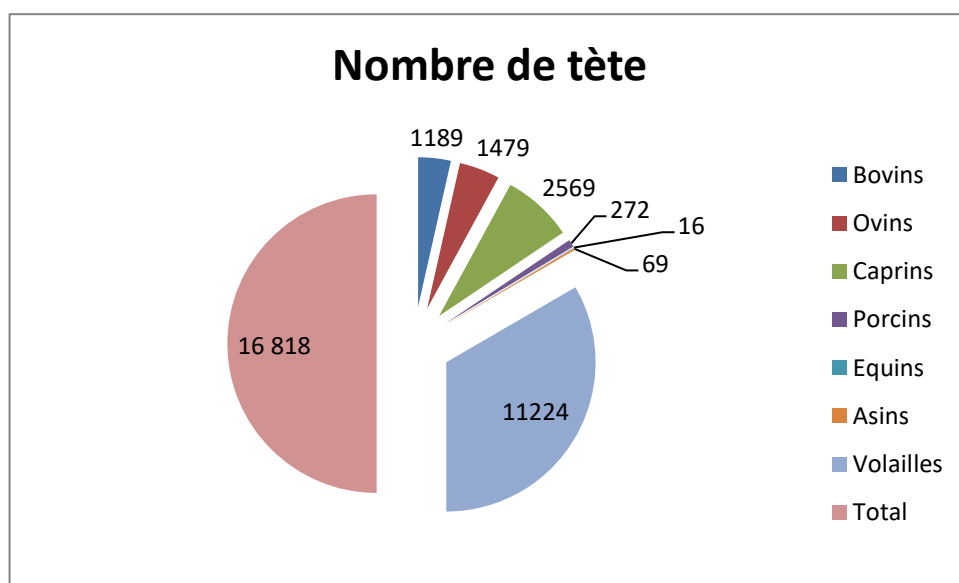
Ces maladies sont le résultat du non respect des techniques d'élevage, de l'irrégularité des mesures préventives (vaccination) et curatives (manque de soins vétérinaires appropriés) et manque de formation des auxiliaires d'élevage. En effet, le canton dépend du secteur vétérinaire de Doba qui se situe à cinq (5) kilomètres, mais certains villages du canton sont très éloignés du poste vétérinaire. Ce qui rend un peu difficile les producteurs d'amener leur bœuf gravement malade au poste en cas d'urgence.

Tableau 7: Les espèces domestiques dans le canton.

Espèce	Nombre de tête
Bovins	1189
Ovins	1479

Caprins	2569
Porcins	272
Equins	16
Asins	69
Volailles	11224
Total	16 818

Figure 10 : Nombre de tête



L'élevage intervient de manière très favorable dans l'économie du canton, l'appui ou l'intervention des partenaires au développement ainsi que les services vétérinaires s'avèrent nécessaire pour cette activité car elle se heurte à des difficultés qui sont entre autre l'émergence des maladies, le manque d'une bonne conduite d'élevage, etc. qui sont la cause d'une baisse économique.

1-3-3 PECHE ET PISCICULTURE

Elle est l'une des grandes activités pratiquées par la population dans le canton. Elle permet à la population de résoudre certains problèmes et d'assurer la ration alimentaire. Elle occupe une place de choix dans l'économie du canton. Le fleuve Pendé et les cours d'eaux favorisent la pratique de cette activité. Elle se pratique de manière collective et organisée, ainsi qu'individuel.

Les produits de cette pêche servent à alimenter les cantons voisins et beaucoup plus la ville de Doba qui est la bénéficiaire potentielle.

Cependant, la méconnaissance des techniques appropriées ne permet pas de captures importantes. L'utilisation de certains matériels prohibés ou même quelque fois l'utilisation des poisons, entraîne la destruction du capital halieutique ; la capture des fretins appauvrit les cours d'eaux en poisson de valeur marchande.

Quelques espèces capturées sont : le tilapia, sardines, silure, etc.

La pisciculture est très importante et intervient de nos jours de manière économique et alimentaire dans la vie de la population, mais celle-ci n'est pas encore pratiquée dans le canton à cause de sa méconnaissance.

La pêche est une activité aussi rentable dans l'économie du canton. Le grand problème est que la pratique de cette activité n'est pas réglementée, l'absence d'une surveillance amène certains récalcitrants à capturer des fretins à base de moustiquaires et aussi la méconnaissance de la pisciculture freine son développement.

1.3.4 Commerce

Les échanges commerciaux sont relativement importants et se font au niveau des marchés hebdomadaires dans les zones voisines du canton, le canton ne dispose pas d'un marché hebdomadaires, la population s'oriente beaucoup plus vers la ville de Doba, au marché de Bedjal et Goré Nord pour s'approvisionner des nécessaires.

Les produits de transaction les plus importants sont : les produits agricoles (mil, arachide, sésame, courge, etc.) les produits d'élevages (viande, œuf, lait, éventail, etc.) Et tant d'autres produits divers.

Dans le canton Nankessé, la culture du coton n'est pas à la hauteur comme on cultive les oléagineux qui rapportent de plus en plus de revenus à la population.

Le commerce constitue l'une des principales activités génératrices de revenus, la majorité de la population du canton s'orientent beaucoup plus au marché de Doba du fait que le canton ne dispose pas de marché hebdomadaire.

1.3.5 Artisanat

L'artisanat est moins développé dans le canton ; on note tout de même la présence de quelques forgerons qui fabriquent des pelles, pioches, houes, couteaux de jet, sagaies, charrettes, faucilles, etc. il existe des sculpteurs qui fabriquent également des pilons, mortiers, pirogues, tambours,alebasses.

On note également la présence de quelques femmes dans la poterie à base d'argile, la couture et le tissage. En outre, il ya des artisans qui sont spécialisés dans le tissage de secko, de paniers, de vents et de nattes.

Enfin, des menuisiers, cordonniers et tailleurs sont qu'on peu aussi rencontrer dans quelques villages du canton. On note également le travail de carrière qui occupe la plupart des femmes, les vieux et les enfants.

L'artisanat est une activité qui aide pas mal la population mais cette dernière n'est pas trop pratiquée dans le canton à cause de sa méconnaissance.

1.3.6 Transport

Le transport dans le canton s'opère généralement par les charrettes, les porte-tout, les motocyclettes, les vélos et aussi les femmes transportent sur leurs têtes des lourds poids vers les marchés de Doba. Comme le canton ne dispose pas d'un marché

hebdomadaire, il est toujours difficile de constater la fréquence des véhicules de transport, sauf les grands commerçants résidant dans le canton, louent parfois les gros porteurs qui viennent à leur domiciles pour évacuer les stocks. Mais cela est toujours accompagné par des difficultés à cause de certaines pistes qui sont inaccessibles en saison pluvieuse.

Il faut savoir que certains villages du canton connaissent un grand problème de d'enclavement surtout en saison pluvieuse.

1.3.7. La cueillette

C'est une activité caractérisée par la cueillette et le ramassage des noix de karité, les gousses de néré dont la transformation respectivement en beurre, jus, certaines femmes et enfants vendent les grains de néré car elles constituent des sources de revenus importantes. Ces différents fruits proviennent des arbres tels que *Parkia biglobosa* (nééré), *Butyrospermum parkii* (karité) et *Mangifera indica* (manguier), etc.

D'une manière générale les activités socioéconomiques menées par la population du canton Nankessé contribuent au développement du canton et cela aide la majorité à régler les difficultés majeures. Il faut nécessairement des pistes d'orientations afin que cette dernière puis s'améliorer et avoir une bonne notion de gestion.

I- DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

La démarche méthodologique qui a été adoptée pour le diagnostic participatif est articulée autour des étapes suivantes :

1- La conception des outils de diagnostic participatif :

Il s'agit du guide d'entretien et de la grille de diagnostic participatif. Ces outils sont conçus de sorte à permettre de collecter les informations recherchées par domaine auprès des personnes biens indiquées qui peuvent être soit la population , soit des services déconcentrés de l'Etat

intervenant ou exerçant dans le canton. Ces outils ont été testés dans quelques villages pilotes et le résultat a été amendé pour permettre d'obtenir toutes les informations recherchées avant d'être appliqués dans les cantons retenus comme zone d'action du projet.

2- Collecte, traitement et analyse des données

La collecte des données du canton est faite par 06 animateurs d'APROFODEL à base de deux outils de diagnostic ci-dessus expliqués .

Notons que la collecte en compte les orientations définies dans le guide harmonisé d'élaboration des PDL.

Ce travail est fait sur le terrain par les animateurs du prestataire avec l'appui des membres du CCD (Comité cantonal de Développement) et des ALC (Animateurs Locaux du Canton) ; le traitement et l'analyse des données collectées s'était fait au bureau en équipe sous la responsabilité du superviseur.

A l'issue du traitement de ces données, les situations des différents domaines sont présentées dans des tableaux.

3- Ateliers cantonal de diagnostic participatif

Après la collecte et le traitement des données des différents villages , l'atelier de diagnostic Participatif cantonal s'est tenu au chef lieu du canton.

Cet atelier organisé sous l'autorité du chef de canton par le prestataire(APROFODEL) a vu la participation des délégués des différents villages , les chefs de villages , les membres de CCD et les membres du CDA , les ONG et autres services intervenants dans le canton .

Cet atelier était l'occasion pour les organisateurs de :

- Amendement et adoption de l'ébauche du schéma du territoire ;
- Présentation des données collectées dans les villages et fermes du canton ;
- Travaux de groupe par domaine ;
- Restitution des travaux de groupe ;
- La mise en place des commissions thématiques : compte tenu du rôle que jouera ces commissions, nous avons jugé mieux revoir la composition de ces commissions car le niveau intellectuel des différents délégués ne nous à

pas permis de mettre en place ces commissions comme prévu par le guide ; c'est pourquoi nous voudrions bien associer les animateurs ainsi que les représentants des services déconcentrés de l'état aux différentes commissions thématiques afin de mieux orienter la réflexion.

Toutes ces étapes ont été conduites par 6 animateurs D'APROFODEL appuyés par 1 cadre de la dite institution (le superviseur).

C'est sur la base de cette démarche que les résultats du diagnostic participatif ont été approuvés par l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus.

II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

2.1. Agriculture, Elevage, pêche

Ce domaine concerne l'agriculture et élevage, après avoir obtenu le résultat de l'atelier du diagnostic participatif qui a été organisé avec la population du canton Nankessé, Nous avons eu a répertorié les différents problèmes rencontré par cette dernière et ce qui nous a permis de connaitre les causes, conséquences, potentialités, la localisation ainsi que les actions à mener pour résoudre ce problème.

2.1.1 Résultats du diagnostic

Agriculture

Problèmes vécus	Localisation	Causes du problème	conséquences	Potentialités	Actions possibles
Faible rendement agricole	Tous les villages du canton	-Infertilité des sols ; -Les aléas climatiques ; - Carence d'engrais ; - Surexploitation -Manque de formation sur les techniques culturales ; -Insuffisance de	-Insécurité alimentaire/famine -Exode rurale ; -Pauvreté	-Existence de terre cultivable et des cours d'eau permanents ;	-Aménager des périmètres hydro-agricoles ; -Réhabiliter et agrandir le périmètre irrigué du canton ; -Former les agriculteurs sur les techniques culturales ; -Vulgariser les

		semences améliorées.			semences améliorées ; - Formation sur les techniques de régénération de la fertilité des sols (restauration de la matière organique).
--	--	----------------------	--	--	--

Elevage

Dévastation des champs par les bétails	Tout le canton	-Divagation des animaux ; - Non respect de couloirs de transhumance; - Installation des champs sur les couloirs de transhumances.	-Baisse de rendement agricole ; -Conflits intercommunautaires ; -Bagarres ; -Mort d'homme.	-Présence du comité de gestion de conflits dans le canton ; -Existence de couloir de transhumance dans le canton ; - Présence des chefs traditionnels dans le canton.	-sensibiliser les deux communautés sur le respect de couloir de transhumance ; - Surveiller les bétails ;
--	----------------	---	---	---	--

--	--	--	--	--	--

2.1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	-Existence de terre cultivable et des cours d'eau permanents ;	-Aménager des périmètres hydro-agricoles ; -Réhabiliter et agrandir le périmètre irrigué du canton ; -Former les agriculteurs sur les	Plaidoyer auprès des partenaires en charge de l'agriculture pour l'aménagement de deux(2) périmètres hydro-agricoles à Ngara/Dodjigui et Mboh-Nankessé ; Formation des producteurs sur les techniques

		techniques culturales ; -Vulgariser les semences améliorées ; - Formation sur les techniques de régénération de la fertilité des sols (restauration de la matière organique).	culturales ; Formation des producteurs sur les techniques de production des semences améliorées ; Formation des producteurs sur les techniques de restauration des sols.
--	--	---	--

2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Après avoir obtenu le résultat du Diagnostic participatif, la population avait constaté que l'environnement dans le canton est menacé à cause de l'action humaine et aussi par le phénomène naturel, pour épargner ce fléau, il est préférable de mener des actions favorables pour lutter contre ce danger.

2.2.1 RESULTATS DU DIAGNOSTIC

problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Dégradation de l'environnement	Tous les villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> - Coupe abusive des bois ; - Feux de brousse ; - pratique de l'agriculture itinérante sur brûlis ; - Chasse et pêche non réglementées ; - Surpâturage ; - Erosion ; - ruissèlement ; - Mauvaise exploitation des carrières. 	<ul style="list-style-type: none"> - Infertilité des sols ; - ensablement ; - Disparition des espèces animales, végétales et halieutiques ; - Changement climatique ; - Mauvaise pluviométrie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de l'inspection des eaux et forêts dans le département ; - Existence de quelques espèces ; - Importance de la taille de la population ; - Le canton est une zone à vocation arboricole ; - Climat propice au développement végétal. 	<ul style="list-style-type: none"> - protéger et multiplier les espèces restantes ; - Faire le reboisement ; - Interdire le feu de brousse et la coupe abusive des bois ; - Réglementer la pêche et la chasse ; - Sanctionner les contrevenants ; - Renforcer la capacité des brigadiers villageois ; - Gérer rationnellement la carrière ; - développer la pisciculture et l'apiculture.

2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Dégradation de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Présence de l'inspection des eaux et forêts dans le département ; -Existence de quelques espèces ; -Importance de la taille de la population ; -Le canton est une zone à vocation arboricole ; -Climat propice au développement végétal. 	<ul style="list-style-type: none"> -protéger et multiplier les espèces restantes ; -Faire le reboisement ; -Interdire le feu de brousse et la coupe abusive des bois; -Réglementer la pêche et la chasse ; -Sanctionner les contrevenants ; -Renforcer la capacité des brigadiers villageois ; -Gérer rationnellement la carrière ; 	<p>Mise en place des pépinières villageoises ; Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement ; Développement de la pisciculture ; Développement de l'apiculture.</p>

		-développer la pisciculture et l'apiculture.	
--	--	--	--

2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)

Ce domaine est accentué sur les activités qui apportent quelques revenus monétaires à la population du canton, et aussi les pistes rurales ne sont pas mises de côté car c'est l'axe central de l'économie. C'est lors de l'atelier de diagnostic participatif cantonal qu'ensemble avec les différentes couches, nous avons décelé les problèmes qui freinent l'économie dans le canton. En effet, après le Diagnostic, la commission thématique a répertorié les axes de développement.

2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes vécus	Localisation	Causes du problème	conséquences	Potentialités	Actions possibles
Faible revenu économique des ménages	Tous les villages du canton	-Manque de marché hebdomadaire ; -Manque d'organisation des producteurs ; - Accès difficile aux systèmes de transformation des	-Pauvreté permanente ; -Sous développement.	-Disponibilité es produits locaux ; -Existence de débouchés pour le commerce ;	-Renforcer la capacité du GIE à travers des formations en gestion ; -Former les producteurs des produits locaux en technique de transformation et de conservation ;

		produits locaux ; -Non maitrise de techniques de transformation des produits locaux ; -inefficacité des groupements de défense d'intérêt économique			-Créer un marché hebdomadaire dans le canton.
Inaccessibilité et enclavement de certains villages du canton	Mboh, Gouri, Bekabriti, Nderdigui, Ferrick Koubou	-Ensablement des voies de communication ; -Inondation prolongée des eaux de pluies.	-Difficulté d'accès au canton ; -Difficulté d'écouler les produits agricoles ; -Fréquence d'accidents élevée.	-Existence de terres latéritiques ; -Existence de la main d'œuvre locale.	-Aménager les pistes reliant les Mboh, Gouri, Bekabriti, Nderdigui, Ferrick Koubou au chef lieu du canton

2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu économique des ménages	<ul style="list-style-type: none"> -Disponibilité es produits locaux ; -Existence de débouchés pour le commerce ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la capacité du GIE à travers des formations en gestion ; -Former les producteurs des produits locaux en technique de transformation et de conservation ; -Créer un marché hebdomadaire dans le canton. 	Formation des groupements d'intérêt économique en technique de gestion ; Formation des producteurs sur les techniques de transformation, de conservation et commercialisation des produits locaux ; Construction de deux(2) greniers communautaires.
Inaccessibilité et enclavement de certains villages du canton	<ul style="list-style-type: none"> -Existence de terres latéritiques ; -Existence de la main d'œuvre locale. 	-Aménager les pistes reliant les Mboh, Gouri, Bekabriti, Nderdigui, Ferrick Koubou au chef lieu du canton	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures pour l'aménagement des pistes (Békabrite-Nankessé, Mboh nakessé- axe bitumé et Nderdjigui- Nankessé) ; Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Aménagement et la Délégation Régionale de Mine et de l'Energie pour avoir accès aux droits coutumiers dans le canton.

2.4. Santé-Eau potable-Assainissement

Ce domaine concerne le système sanitaire et hydraulique. C'est lors de l'atelier de diagnostic participatif que la population venant de différente zone du canton a répertoriée les différents problèmes. C'est ainsi que l'équipe de la commission thématique avait relevé les actions à mener dans ces domaines.

2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Non fonctionnement du centre de santé du canton	Village Dodjgui	-Manque de moyen financier pour le fonctionnement ; -Retard dans la prise de décision des autorités administratives	-Mortalité materno-infantile élevée	-Existence de l'infrastructure -Existence de personnes ressources de la localité ; -Motivation de la communauté à cotiser	-Mobiliser les ressources financières locales ; -Faire de plaidoyer auprès de l'état pour l'approvisionnement du centre de santé en produits pharmaceutiques et l'affectation du personnel
Manque d'eau potable	Tous les	-Manque d'organisation	-Prolifération des	-Motivation de la	-Sensibiliser les

	villages du canton	de la communauté ; -Mauvaise gestion de forages ; -Mauvaise installation des pompes ;	maladies d'origine hydrique ; -Perte en vies humaines ;	communauté à cotiser ; -présence de CCD, ADV et les chefs traditionnels	communautés à faire de collectes et mobiliser les ressources ; -Construire de forages ; -Réparer les forages en panne ; -Former les membres de comité de gestion en techniques de réparation et de gestion des pompes .
--	--------------------	---	--	--	--

2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Non fonctionnement du centre de santé du canton.	-Existence de l'infrastructure -Existence de personnes ressources de la localité ;	-Mobiliser les ressources financières locales ; -Faire de plaidoyer auprès de	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation du Centre de Santé

	-Motivation de la communauté à cotiser	l'état pour l'approvisionnement du centre de santé en produits pharmaceutiques et l'affectation du personnel	
Manque d'eau potable.	-Motivation de la communauté à cotiser ; -présence de CCD, ADV et les chefs traditionnels	-Sensibiliser les communautés à faire de collectes et mobiliser les ressources ; -Construire de forages ; -Réparer les forages en panne ; -Former les membres de comité de gestion en techniques de réparation et de gestion des pompes .	Mobilisation des ressources financières pour la formation et réparation des forages ; Mise en place des comités de gestion des forages

2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport

Ce domaine concerne le système éducatif, jeunesse, culture et sport. C'est lors de l'atelier de diagnostic participatif que la population du canton a répertoriée les différents problèmes. Ainsi l'équipe de la commission thématique avait relevé les actions à mener dans ces domaines.

2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Insuffisance du personnel enseignant	Villages Nankessé,	- Faible taux d'affectation des	-Baisse de niveau ;	-Existence des ressortissants	-Plaider pour l'intégration et l'affectation des

qualifié dans quelques écoles du canton	Dodjigui, Gouri, Nderdjigui, Bekabriti	enseignants qualifiés dans le canton ; -Abandon des postes par les enseignants affectés.	-Déperdition scolaire ; -Délinquance juvénile	formés en instance d'intégration ; - Existence des APE, des ODV, et du CCD ;	enseignants qualifiés ; -Solliciter les services des ressortissants du canton en instance d'intégration ; -Faire le plaidoyer auprès des autorités en charge de l'éducation en vue de sanctionner les agents véreux.
Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires	Villages Nankessé, Dodjigui, Gouri, Nderdjigui, Bekabriti	-Manque de soutien de l'Etat ; -Manque de volonté des parents d'élèves ; -Faible implication des ONG	- Rentrée des classes tardive; -Vacances précoces ; -Baisse de niveau.	-Disponibilité des matériaux locaux ; -présence d'APE, ONG, Etat	- S'organiser pour construire les salles de classe en dur; -S'organiser pour acheter les équipements et fournitures.
Non fonctionnalité des écoles	Mboh Nankessé	Manque de volonté des parents d'élèves	Taux élevé d'analphabétisme.	Existence des enfants	-Réorganiser les parents d'élèves ;

				<p>scolarisables ;</p> <p>-Existence des parents d'élèves et d'ADV</p>	<p>-Rouvrir l'école ;</p> <p>S'organiser pour construire les salles de classe en dur;</p> <p>-S'organiser pour acheter les équipements et fournitures.</p>
<p>-Disparition des éléments de la tradition</p>	<p>Tout le canton</p>	<p>-Refus de transmission de certains éléments de la tradition orale ;</p> <p>-Influence du christianisme ;</p> <p>-Négligence des cultures traditionnelles par les jeunes</p>	<p>-Refus de transmission de certains éléments de la tradition orale ;</p> <p>-Influence du christianisme ;</p> <p>-Négligence des cultures traditionnelles par les jeunes</p>	<p>-Dépravation des mœurs, us et coutumes ;</p> <p>-Perte de l'identité culturelle ;</p> <p>- trouble d'ordre social.</p>	<p>-Retour à la source (revaloriser les cultures, traditionnels).</p>
<p>Manque des infrastructures culturelles et sportives adéquates</p>	<p>Tout le canton</p>	<p>-Méconnaissance de l'intérêt de la culture et le sport par la communauté;</p> <p>-Manque d'organisation</p>	<p>-Méconnaissance de l'intérêt de la culture et le sport par la communauté;</p> <p>-Manque d'organisation de la communauté.</p>	<p>-Délinquance juvénile ;</p> <p>-Manque d'ouverture d'esprit ;</p>	<p>-Construire un centre polyvalent ;</p> <p>-Sensibiliser les jeunes à la pratique de sport.</p>

		de la communauté.		-Alcoolisme.	
--	--	-------------------	--	--------------	--

2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Insuffisance du personnel enseignant qualifié dans quelques écoles du canton	<ul style="list-style-type: none"> -Existence des ressortissants formés en instance d'intégration ; - Existence des APE, des ODV, et du CCD ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Plaider pour l'intégration et l'affectation des enseignants qualifiés ; -Solliciter les services des ressortissants du canton en instance d'intégration ; -Faire le plaidoyer auprès des autorités en charge de l'éducation en vue de sanctionner les agents véreux. 	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des enseignants qualifiés (toutes les écoles)

Insuffisance d'infrastructures et d'équipements scolaires	-Disponibilité des matériaux locaux ; -présence d'APE, ONG, Etat	- S'organiser pour construire les salles de classe en dur; -S'organiser pour acheter les équipements et fournitures.	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour la création d'une école à Mboh-Nankessé.
Non fonctionnalité des écoles	Existence des enfants scolarisables ; -Existence des parents d'élèves et d'ADV.	-Réorganiser les parents d'élèves ; S'organiser pour construire les salles de classe en dur; -S'organiser pour acheter les équipements et fournitures.	Plaidoyer auprès des partenaires de l'éducation pour la construction et l'équipement des salles de classe (Dodjigui, Bekabrite, Gouri et Ndeurdjigui)
-Disparition des éléments de la tradition	-Dépravation des mœurs, us et coutumes ; -Perte de l'identité culturelle ; - trouble d'ordre social.	-Retour à la source (revaloriser les cultures, traditionnels).	Plaidoyer auprès des partenaires de l'éducation pour l'équipement de la bibliothèque ; Plaidoyer auprès des partenaires pour la construction d'une salle polyvalente
Manque des infrastructures culturelles et sportives adéquates	Délinquance juvénile ; -Manque d'ouverture d'esprit ; -Alcoolisme.	-Construire un centre polyvalent ; -Sensibiliser les jeunes à la pratique de sport.	Plaidoyer auprès des partenaires pour l'aménagement des terrains de sport à Nankessé, Dodjigui, Ndeurdjigui, Gouri, Bekabrite et Mboh-Nankessé

2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

L'affaire sociale et genre joue un rôle primordial dans le processus du développement du canton, c'est ainsi qu' au moment du Diagnostic participatif, l'étude avait révélé que ce domaine rencontre d'énormes problèmes car il n'existe aucune structure pour la réinsertion sociale et le manque de mécanisme de solidarité dans le canton, ce qui a été le nœud de discussion des membres de la commission thématique.

2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Manque de structures de réinsertion sociale.	Tout le canton	-Manque d'organisation ; -Ignorance de la communauté.	-les personnes très vulnérables (PVVIH , les handicapés, les vieillards , les orphelins , les femmes) sont abandonnés à leur triste sort.	-Existence du mécanisme traditionnel de solidarité, du CCD, des ADV et des ONG.	-S'organiser pour mettre sur pied les structures de réinsertion sociale dans les villages.

2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Manque de structures de réinsertion sociale.	-Existence du mécanisme traditionnel de solidarité, du CCD, des ADV et des ONG.	-S'organiser pour mettre sur pied les structures de réinsertion sociale dans les villages.	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Action Sociale pour la création d'une antenne sociale à Nankessé ; Sensibilisation pour la revalorisation des cultures traditionnelles ; Structuration des groupes folkloriques.

2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Conflit Agriculteurs/ Eleveurs	Tout le canton	-Faible surveillance des bétails ; -Non respect de couloir et de période de transhumance ; -Dévastation des champs par les troupeaux ; -Vol de bétail.	- Bagarres - Coups et blessures ; -Mort d'homme	- existence du comité de médiation agriculteur-éleveur ; --Existence des chefs traditionnels ; -Existence de couloire de transhumance	-Renforcer la capacité du comité de médiation agriculteur-éleveur ; -Développer l'esprit de cohabitation à travers de sensibilisation ; -respecter les couloires de transhumance ; -Bien surveiller les animaux.

2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
----------	-----------------------	---------------------------	---

<p>Conflit Agriculteurs/ Eleveurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Existence du comité de médiation agriculteur-éleveur ; --Existence des chefs traditionnels ; -Existence de couloire de transhumance 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer la capacité du comité de médiation agriculteur-éleveur ; -Développer l'esprit de cohabitation à travers de sensibilisation ; -respecter les couloires de transhumance ; -Bien surveiller les animaux. 	<p>Sensibilisation des deux(2) communautés sur le respect des couloirs de passage ; Renforcement des capacités des comités de médiation.</p>
---------------------------------------	--	---	--

III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture	Baisse de rendement	Accroître la production agricole
Elevage	Emergence de maladies de bétails par manque d'auxiliaire et de vaccination	Assurer la santé animale afin d'accroître la production animale
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	Coupe abusive des bois entrainant la disparition de la flore du canton	Protection de l'environnement à travers la gestion rationnelle des ressources naturelles
	Braconnage et chasse non réglementée entrainant la disparition de la faune sauvage	Protéger les espèces en voie de disparition à travers la mise en défense
	Usage des engin de pêche non réglementés entrainant la disparition des espèces aquatiques dans les cours d'eau	Mise en place et formation des comités de surveillance du terroir
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	Faible revenu économique des ménages par manque de marché hebdomadaire	Création de marché hebdomadaire dans le canton
	Non maitrise de techniques de transformation des produits locaux	Formation des producteurs en techniques de transformation des produits locaux
	Enclavement de certains villages du canton	Désenclavement de quelques villages profonds du canton

Santé-Eau potable-Assainissement	Non fonctionnement du centre de santé du canton	Rendre fonctionnel le centre de santé du canton
	Manque d'eau potable dans le canton	Installation des bornes fontaines dans les villages du canton
Education-Jeunesse-Culture-Sport	Insuffisance des infrastructures scolaires dans les écoles du canton	Amélioration des conditions d'enseignement dans le canton
	Insuffisance du personnel enseignant qualifié	Lutte contre la baisse de niveau à travers l'amélioration de la qualité d'enseignement
	Disparition des éléments de la tradition	Développement de la culture à travers la construction des centres culturels et la valorisation des éléments de la culture
	Manque d'infrastructures socioculturelles	Construction d'une antenne (structure) culturelle
Affaires sociales-Genre	Faible implication des femmes dans la prise de décision	Appuyer le développement des activités féminines à travers l'implication de ces dernières dans la prise de décision
	Violence faite aux femmes est monnaie courante dans le canton	Lutter contre la violence faite aux femmes
	Pas d'appui et d'encadrement des couches les plus vulnérables	Appuyer l'encadrement et le soutien des couches vulnérables

Gouvernance-Paix -Sécurité	Conflit Agriculteurs/ Eleveurs	Assurer la bonne cohabitation Eleveur-Agriculteur
----------------------------	--------------------------------	---

IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

N °	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Plaidoyer auprès des partenaires en charge de l'agriculture pour l'aménagement de deux(2) périmètres hydro-agricoles à Ngara/Dodjigui et Mboh-Nankessé	Comité Cantonal du Développement(CCD)	100 000	100 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	A1
02	Formation des producteurs sur les techniques culturales	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	A1
03	Formation des producteurs sur les techniques de production des semences améliorées	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	A1

04	Formation des producteurs sur les techniques de restauration des sols	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	A1
05	Mise en défens forestières et des ressources halieutiques de (Manda et Kaga)	CCD	600 000	60 000	FSE,PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	A2
06	Sensibilisation des deux(2) communautés sur le respect des couloirs de passage	CCD	100 000	100 000	CCD, DREH	A1
07	Renforcement des capacités des comités de médiation	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE, CCD	A1
08	Formation et équipement des auxiliaires d'élevages	CCD	1000 000	100 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A1
09	Formation des producteurs sur la conduite de petit élevage	CCD	1000 000	100 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A1

4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)

N ^o	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Mise en place des pépinières villageoises	CCD	1 400 000	140 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A2
02	Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement	CCD	100 000	100 000	CCD, DRAE	A1
03	Développement de la pisciculture	CCD	5 895 000	590 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A2
04	Développement de l'apiculture	CCD	1 400 000	140 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A3

4.3. ECONOMIE

N ^o	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Formation des groupements d'intérêt économique en technique de gestion	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, FONAP	A1
02	Formation des producteurs sur les techniques de transformation, de conservation et commercialisation des produits locaux	CCD	492 000	50 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, FSE	A2
03	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures pour l'aménagement des pistes (Békabrite-Nankessé, Mboh nakessé- axe bitumé et Nderdjigui- Nankessé)	CCD	100 000	100 000	CCD	A1
04	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Aménagement et la Délégation Régionale de Mine et de l'Energie pour avoir accès aux droits coutumiers dans le canton	CCD	100 000	100 000	CCD	A1
05	Construction de deux(2) greniers communautaires	CCD	15 000 000	1 500 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	A3

4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

N ^o	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation du Centre de Santé	CCD	100 000	100 000	CCD, DRS	A1
02	Mobilisation des ressources financières pour la formation et réparation des forages	CCD	500 000	500 000	CCD	A1
03	Mise en place des comités de gestion des forages	CCD	50 000	50 000	CCD	A1

4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

N ^o	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour la création d'une école à Mboh-Nankessé	CCD	100 000	100 000	DREN	A1
02	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des enseignants qualifiés (toutes les écoles)	CCD	100 000	100 000	DREN	A1
03	Plaidoyer auprès des partenaires de l'éducation pour la	CCD	100 000	100 000	CPGRP (5%), DREN, etc.	A1

	construction et l'équipement des salles de classe (Dodjigui, Békabrite, Gouri et Ndeurdjigui)					
04	Plaidoyer auprès des partenaires de l'éducation pour l'équipement de la bibliothèque	CCD	100 000	100 000	CPGRP (5%), DREN, DRJCS, etc.	A2
05	Plaidoyer pour la construction des forages scolaires (toutes les écoles)	CCD	100 000	100 000	CPGRP (5%), DREH, etc.	A1
06	Plaidoyer auprès des partenaires pour la construction d'une salle polyvalente	CCD	100 000	100 000	CPGRP (5%), DRJCS, etc.	A1
07	Plaidoyer auprès des partenaires pour l'aménagement des terrains de sport à Nankessé, Dodjigui, Ndeurdjigui, Gouri, Bekabrite et Mboh-Nankessé	CCD	100 000	100 000	CPGRP (5%), DRJCS, etc.	A1

4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

N °	Titre du projet	Promoteur	Coût	Disponibilité Financière locale	Partenaires	Début probable
01	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Action Sociale pour la création d'une antenne sociale à Nankessé	CCD	100 000	100 000	CCD, DRAS	A2
02	Sensibilisation pour la revalorisation des cultures traditionnelles	CCD	100 000	100 000	CCD	A2
03	Structuration des groupes folkloriques	CCD	100 000	100 000	CCD	A3

N°	Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1.	Plaidoyer auprès des partenaires en charge de l'agriculture pour l'aménagement de deux(2) périmètres hydro-agricoles à Ngara/Dodjigui et Mboh-Nankessé	Doba	Comité Cantonal du Développement(CC D)	100 000	100 000	00	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	2015	7j
2.	Formation des producteurs sur les techniques culturales	Nankesse	CCD	492 000	50 000	442 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	2015	2j
3.	Formation des producteurs sur les techniques de production des semences améliorées	Nankesse	CCD	492 000	50 000	4425 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	2015	2j
4.	Formation des producteurs sur les techniques de restauration des sols	Nankesse	CCD	492 000	50 000	442 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	2015	2j

5.	Sensibilisation des deux(2) communautés sur le respect des couloirs de passage	Tout le canton	CCD	100 000	100 000	00	CCD, DREH	2015	7j
6	Renforcement des capacités des comités de médiation	Nankesse	CCD	492 000	50 000	442 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE, CCD	2015	2j
7	Formation et équipement des auxiliaires d'élevages	Nankessé	CCD	1000 000	100 000	900 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2015	2j
8	Formation des producteurs sur la conduite de petit élevage	Nankessé	CCD	1000 000	100 000	900 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2015	2j
9	Sensibilisation de la communauté sur la protection de l'environnement	Tout le canton	CCD	100 000	100 000	00	CCD, DRAE		7j
10	Formation des groupements d'intérêt économique en	Nankessé	CCD	492 000	50 000	442 000	PNSA, CPGRP, PADL-	2015	2j

	technique de gestion						GRN,FONAP		
11	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale des Infrastructures pour l'aménagement des pistes (Békabrite-Nankessé, Mboh nakessé- axe bitumé et Nderdjigui- Nankessé)	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CCD	2015	7j
12	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Aménagement et la Délégation Régionale de Mine et de l'Energie pour avoir accès aux droits coutumiers dans le canton	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CCD	2015	7j
13	Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation du Centre de Santé	Tout le canton	CCD	100 000	100 000	00	CCD, DRS	2015	7j

14	Mobilisation des ressources financières pour la formation et réparation des forages	Tout le canton	CCD	500 000	500 000	500 000	CCD	2015	7j
15	Mise en place des comités de gestion des forages	Tous les villages abritant les forages	CCD	50 000	50 000	50 000	CCD	2015	7j
16	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour la création d'une école à Mboh-Nankessé	Doba	CCD	100 000	100 000	00	DREN	2015	7j
17	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Education Nationale pour l'affectation des enseignants qualifiés (toutes les écoles)	Doba	CCD	100 000	100 000	00	DREN	2015	7j
18	Plaidoyer auprès des partenaires de	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CPGRP (5%), DREN, etc.	2015	7j

	l'éducation pour la construction et l'équipement des salles de classe (Dodjigui, Békabrite, Gouri et Ndeurdjigui)								
19	Plaidoyer pour la construction des forages scolaires (toutes les écoles)	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CPGRP (5%), DREH, etc.	2015	7j
20	Plaidoyer auprès des partenaires pour la construction d'une salle polyvalente	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CPGRP (5%), DRJCS, etc.	2015	7j
	Total 1 :20 microprojets			6 110 000	2 100 000	8 543 000			
21	Plaidoyer auprès des partenaires pour l'aménagement des terrains de sport à Nankessé, Dodjigui, Ndeurdjigui, Gouri, Bekabrite et Mboh-Nankessé	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CPGRP (5%), DRJCS, etc.	2016	7j

22	Mise en défens forestières et des ressources halieutiques de (Manda et Kaga)	Dodjigui et Nankesse	CCD	600 000	60 000	540 000	FSE,PNSA, CPGRP, PADL-GRN, DRAE	2016	30j
23	Mise en place des pépinières villageoises	Tous les villages	CCD	1 400 000	140 000	1 260 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2016	7j
24	Développement de la pisciculture	Nankessé	CCD	5 895 000	590 000	5 305 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2016	2j
25	Formation des producteurs sur les techniques de transformation, de conservation et commercialisation des produits locaux	Nankessé	CCD	492 000	50 000	442 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, FSE	2016	2j
26	Plaidoyer auprès des partenaires de l'éducation pour l'équipement de la	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CPGRP (5%), DREN, DRJCS, etc.	2016	7j

	bibliothèque								
27	Plaidoyer auprès de la Délégation Régionale de l'Action Sociale pour la création d'une antenne sociale à Nankessé	Doba	CCD	100 000	100 000	00	CCD, DRAS	2016	7j
28	Sensibilisation pour la revalorisation des cultures traditionnelles	Tout le canton	CCD	100 000	100 000	100 000	CCD	2016	7j
Total 2 : 08 microprojets				8 787 000	1 240 000	7 647 000			
30	Construction de deux(2) greniers communautaires		CCD	15 000 000	1 500 000	13 500 000	PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2017	30 à 90j
31	Développement de l'apiculture	Nankessé	CCD	1 400 000	140 000	1 260 000	FSE, PNSA, CPGRP, PADL-GRN, etc.	2017	02
32	Structuration des groupes folkloriques	Nankessé	CCD	100 000	100 000	100 000	CCD	2017	7j
Total 3 : 03 Projets				16 500 000	1 740 000	14 860 000			

	Totaux : 1+2+3			31 397 000	5 080 000	31 050 000			
--	-----------------------	--	--	-------------------	------------------	-------------------	--	--	--

V. MECANISME DE LA MISE EN ŒUVRE, DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

Les mesures d'accompagnement du PDL sont du ressort du CCD du canton élu en assemblée générale le 29 Mai 2013 à l'école officielle de Nankessé avec une participation de 45 Personnes dont la composition se trouve dans le tableau ci-joint. Ces mesures s'articuleront autour des points suivants:

1. une stratégie de mobilisation des ressources :

☒ Ressources internes : c'est le financement provenant des populations. Il est évalué en :

- Participation physique (pourcentage en fonction du type d'activité) ;
- Participation financière (pourcentage en fonction du type d'activité).

☒ Ressources externes : c'est le financement pris en charge par :

- L'Etat ;
- Les Projets et programmes de développement ;
- Les Bailleurs de fonds ;
- Les ONG.

Les partenaires au développement pourront s'inscrire dans le financement en fonction de leurs centres d'intérêt mais en privilégiant les microprojets ressortis dans le PDL, qui constitue désormais le document de référence pour le développement du canton.

2. La diffusion du PDL au sein des communautés du canton, ressortissants et services délocalisés afin d'en faciliter son appropriation au niveau local.

3. La mobilisation du CCD pour mener une action de lobbying auprès de toute institution, organisation ou intervenant potentiel en général à travers des rencontres, pour faire connaître le PDL et comprendre leurs intentions de financement.

4. Le CCD élaborera un plan d'action annuel pour suivre la mise en œuvre du PDL et l'évaluera de façon périodique.

Quant aux services techniques (régionaux, départementaux et sous – préfectoraux), ONG partenaires et bailleurs de fonds, ils sont chargés d'appuyer le Comité de Concertation et Pilotage dans ce processus conformément à leurs attributions.

CONCLUSION

Le processus d'élaboration du Plan de Développement Local du canton Nankessé est basé sur certains principes fondamentaux et une démarche pratique. Pendant les ateliers, le diagnostic du territoire cantonal a été réalisé par les populations et les orientations de développement à moyen terme définies. Les organisations locale s'investissent ; de même que les organisations féminines. La définition des stratégies de mise en œuvre du plan et son application permettront aux organisations cantonales de mettre en valeurs leur savoir faire pour l'atteinte des objectifs à moyen terme.

La cohérence du plan local avec les normes sectorielles et les autres plans nationaux (SNRP) est un axe stratégique et une garantie pour la mise en œuvre.

Au terme de ce laborieux travail, le CCD et les ACD ont exprimé leur satisfaction à l'ensemble des participants et se sont félicités de pouvoir disposer d'un outil de négociation qui acquiert le consensus des différentes communautés du canton.

Cependant, la réussite de ce PDL dépend des capacités du comité cantonal de concertation et de développement à identifier et négocier avec les partenaires potentiels et à respecter les engagements qui seront pris. L'un des risques est de constater le non-respect par les populations des engagements pris par le CCD en termes de mobilisation du financement local. L'absence de soutien financier de la part de l'Etat est aussi à prendre en considération.

Au demeurant, l'espace territorial cantonal constitue un réceptacle approprié pour la mise en œuvre du processus de décentralisation et des politiques de développement local. Il faut noter que le niveau cantonal demeure un espace territorial plus opérationnel où les perspectives de financement semblent être plus prometteuses de la part des partenaires au développement. Les projets de société, les opérations de développement sont plus précis et les impacts des interventions plus concrets et plus visibles car il y a moins de saupoudrage

ANNEXES

Copie de la lettre de demande d'appui transmise,
 Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,
 Personnes ressources contactées,

Membres du Comité de Développement Cantonal

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Gueldinguem Gabin	Président	Dodjigui I	63188223
02	Rebeye Rose	Secrétaire Général	Gouri II	62770341
03	Raromadjingar Moulngar	Secrétaire Général A	Nankessé	
04	Denenodji Colette	Trésorière Générale	Dodjigui II	
05	Neradjiuem Elysee	Trésorier Générale A	Bekabrite	66609820
06	Djiguemrabe Remy	Commissaire au Cpt	Ngara	66598277
07	Koulemadjingar Béal	Com. au Cpt A	Nankessé	62544312
08	Ndonodji Ndoguingar	1 ^{er} Conseiller	Mboh Nankessé	
09	Djimrabeye Remy	2 ^{eme} Conseiller	Mboh Nankessé	66107798

Noms des animateurs locaux

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Karebeye Mbaitora	Animateur local	Nankessé	62731246
02	Djimmadjisse Ndildongar	Animateur local	Dodjigui II	

Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

Commission N°1 : Agriculture-Elevage-GRN

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Koulemadjingar Béal	Président	Nankessé	62544312
02	Gueldinguem Gabin	Rapporteur	Dodjigui I	63188223
03	Ngartoudje Moussanadji	Membre	Nankesse	
04	Djimrabeye Remy	Membre	Mboh Nankessé	66107798

Commission N°2 : Economie

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Ndonodji Ndoguingar	Président	Mboh Nankessé	
02	Djimmadjisse Ndildongar	Rapporteur	Dodjigui II	
03	Neradjiguem Elysee	Membre	Bekabrite	66609820
04	Ndigual Viviane	Membre	Nankesse	

Commission N°3 : Socio-éducatif-sanitaire et hydraulique

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Rebeye Rose	Présidente	Gouri II	62770341
02	Dinguemnodji Olivier	Rapporteur	Nankesse	
03	Medobé Jeremie	Membre	Nankessé	
04	Mbainodji Yves	Membre	Nankessé	

Commission N°4 : Socioculturel

N°	Nom et prénom	Fonction	Village	Contact téléphonique
01	Denenodji Colette	Présidente	Dodjigui II	
02	Karebeye Mbaitora	Rapporteur	Nankessé	62731246
03	Ngarmari Assinan	Membre	Nankessé	
04	Diguemrabe Remy	Membre	Ngara	66598277

Calendrier de travail des CT

